70	09/11/2020	BE 0451.396.230	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20692.00441	M 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **FINOMAT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Chaussée de Dinant N°: 683 Boîte:

Code postal: 5100 Commune: Wépion

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise: BE 0451.396.230

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 31-12-1993

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 13-07-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2019 au 31-12-2019

Exercice précédent du 01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.1, M 6.1.3, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 10, M 12, M 13, M 14, M 15, M 16, M 17, M 18

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DE JONG Adriaan

Route de Saint Gérard 310
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 18-03-2016 Fin de mandat: 03-05-2022 Président du Conseil d'Administration

TOMASI Angela

Rue des Prisonniers de Guerre 5
5100 Dave
BELGIQUE

Début de mandat: 18-03-2016 Fin de mandat: 03-05-2022 Administrateur délégué

IGNATKOVA Irina

Route de Saint-Gérard 310
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 01-12-2019 Fin de mandat: 03-05-2022 Administrateur

GROUPE DE JONG IMMOBILIER SA
BE 0471.667.646
Boulevard de Merckem 13/15
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 18-03-2016 Fin de mandat: 03-05-2022 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DE JONG Adriaan

route de St gérard 310
5100 Naninne
BELGIQUE

IGNATKOV SA
BE 0421.041.564
Boulevard de Merckem 13/15
5000 Namur
BELGIQUE

Début de mandat: 18-03-2016 Fin de mandat: 03-05-2022 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DE JONG Adriaan

route de St Gérard 310
5100 Wépion
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
SECO & PARTNER'S CONSULTING SRL BE 0427.549.868 Rue de Genval 20 1301 Bierges BELGIQUE	2240004EFF85	A B
Représenté directement ou indirectement par **JANSSEN** Luc Rue de Genval 20 1301 Bierges BELGIQUE	76402F60	

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**271.490**	**298.547**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**271.490**	**298.547**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	2.826	3.768
Mobilier et matériel roulant		24	44.464	57.480
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	224.200	237.300
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**36.852**	**49.217**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**11.513**	**3.751**
Créances commerciales		40	11.295	3.615
Autres créances		41	217	136
Placements de trésorerie		50/53	**0**	**0**
Valeurs disponibles		54/58	**23.934**	**45.144**
Comptes de régularisation		490/1	**1.405**	**322**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**308.341**	**347.764**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-171.834**	**-137.772**
Capital		10	**61.500**	**61.500**
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**5.600**	**5.600**
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	5.600	5.600
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	**(+)/(-)**	14	**-238.934**	**-204.872**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**480.175**	**485.537**
Dettes à plus d'un an		17	**319.128**	**326.654**
Dettes financières		170/4	319.128	326.654
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	35.186	47.291
Autres emprunts		174/0	283.942	279.363
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**160.834**	**158.882**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	12.105	13.878
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	26.841	41.464
Fournisseurs		440/4	26.841	41.464
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	56.071	72.300
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	8.966	10.794
Impôts		450/3	4.311	7.057
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.655	3.736
Autres dettes		47/48	56.850	20.447
Comptes de régularisation		492/3	**213**	
TOTAL DU PASSIF		10/49	**308.341**	**347.764**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	37.266	29.713
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	50	575
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	33.041	36.556
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	27.058	29.366
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	1.317	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	3.522	1.836
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	80	2.611
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**-27.752**	**-40.657**
Produits financiers			75/76B		**0**
Produits financiers récurrents			75		0
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières			65/66B	**6.025**	**10.536**
Charges financières récurrentes			65	5.838	8.603
Charges financières non récurrentes			66B	187	1.933
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**-33.777**	**-51.193**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77	**284**	**200**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-34.061**	**-51.393**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-34.061**	**-51.393**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-238.934**	**-204.872**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-34.061	-51.393
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-204.872	-153.479
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-238.934**	**-204.872**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**417.510**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**417.510**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**118.962**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	27.058	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**146.020**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**271.490**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
Frais de constitution et de modifications des statuts

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles ..				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp. * .	L	NR	5.00 - 10.00	0.00 - 0.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :
Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Au cours du mois pr,c,dant celui de la comptabilisation
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Selon avis de la CNC

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil prend acte de l'article 3 :6, §1ier sixième alinéa du CSA.
Une perte reportée de € 238.933,62 ressort du bilan au 31 décembre 2019, de sorte que l'article 3 :6, §1ier 6e alinéa du CSA est applicable.
Après délibération, le Conseil décide de poursuivre les activités de la société et de maintenir les règles d'évaluation pour les raisons suivantes :
- La société n'a aucune dette envers des tiers à l'exception d'une dette envers Groupe de Jong SA, associé de la société. La précitée a fait savoir qu'elle n'exigerait pas le remboursement de sa créance à court terme, de sorte que la continuité de la société n'est pas menacée.
L'entreprise dispose du soutien financier de son administrateur-délégué Monsieur Adriaan DE Jong pour surmonter cette situation temporaire et pour respecter toutes ses obligations en matière de paiements. Il n'y a dès lors aucune raison de procéder à une évaluation dans une optique de discontinuité.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 323

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100		1	0,8	ETP	1,3	ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101		1.440	1.440	T	2.161	T
Frais de personnel	102				T		T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105		1	0,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		1	0,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		1	0,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		1	0,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	